

## Expert en développement et gestion de projets informatiques

Référentiel d'activités	Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<b>Bloc 1. Organiser un projet de développement informatique</b>			
<b>A1. Planification du projet de développement informatique</b>			
A1.1 Réalisation de l'analyse de faisabilité du projet informatique	C1.1 <b>Évaluer la faisabilité du projet informatique</b> – visant le développement de logiciels, d'applications web et mobile, ou visant les objets connectés ou basés sur l'intelligence artificielle – en analysant les besoins du client-utilisateur, l'environnement et le contexte du projet, les objectifs à atteindre et les scénarios d'utilisation, le retour sur investissement attendu et les risques du projet, afin de déterminer les possibilités de réalisation du projet, techniquement et économiquement	C1.1 et C1.8 – Mise en situation professionnelle réelle, portant sur l'organisation d'un projet de développement informatique, réalisée pendant une durée minimale de six mois, dans le cadre d'un stage ou d'un contrat en alternance, dans l'entreprise d'accueil du candidat. L'évaluation comporte deux parties : un dossier écrit et une présentation orale devant le jury.	Ce1.1.1 Les besoins du client sont recensés et analysés Ce1.1.2 Les objectifs et les utilisateurs de la solution informatique sont déterminés et analysés Ce1.1.3 La note de cadrage / charte du projet présente l'ensemble des éléments du projet de manière claire (enjeux, finalité, contexte, contraintes et risques associés) Ce1.1.4 La faisabilité économique, technique et opérationnelle du projet informatique est présentée de manière justifiée et s'appuie sur l'analyse des éléments identifiés (besoins, objectifs, contexte, contraintes, etc.)
A1.2 Réalisation de l'analyse fonctionnelle	C1.2 <b>Caractériser les besoins du client et des parties prenantes en termes de fonctionnalités</b> attendues ou recommandées du produit, dans le cadre de l'analyse fonctionnelle, en utilisant des outils spécifiques (diagrammes d'analyse fonctionnelle et cahier des charges fonctionnel), en précisant les spécifications techniques particulières du produit (logiciel, site web, etc.) et les contraintes (techniques, réglementaires, budgétaires, etc.), afin de satisfaire les besoins des utilisateurs	Le dossier écrit doit présenter : les analyses effectuées pour formaliser une réponse technique visant une solution informatique (l'analyse de faisabilité, l'analyse fonctionnelle, l'analyse technique, la cartographie des parties prenantes clés, la veille technologique et concurrentielle), le contenu du plan de gestion du projet informatique spécifique, son évaluation et adaptation.	Ce1.2.1 L'analyse fonctionnelle met en exergue l'ensemble des fonctionnalités attendues du produit Ce1.2.2 Les spécifications techniques particulières du produit sont identifiées et décrites de manière précise Ce1.2.3 L'identification des contraintes techniques, réglementaires et budgétaires du produit permettent de concevoir une solution technique appropriée
A1.3. Élaboration de la cartographie des parties prenantes clés	C1.3 <b>Concevoir la cartographie des parties prenantes clés</b> internes et externes, notamment les services et les profils (matrice RACI), en identifiant leurs impacts et attentes, afin de déterminer leur degré de mobilisation dans le processus décisionnel, de fluidifier les échanges		Ce1.3.1 La liste des parties prenantes (commanditaire, utilisateurs, différents professionnels faisant partie de l'équipe projet et les équipes connexes) permet d'établir les interlocuteurs principaux du projet informatique

	dans le cadre du plan de communication, et d'optimiser les apports de chacun	Chaque modalité d'évaluation est organisée en mettant en œuvre un tiers-temps et tous les aménagements nécessaires aux situations spécifiques de handicap déclarées par le candidat.	Ce1.3.2 L'identification des attentes et du pouvoir décisionnel des principaux acteurs, permet de concevoir un plan de communication adapté Ce1.3.3 Le plan de communication permet l'implication de chaque partie prenante de façon appropriée
A1.4 Réalisation de l'analyse technique Réalisation de la veille technologique et concurrentielle	C1.4 <b>Formaliser une réponse technique visant une solution informatique</b> , en analysant la faisabilité des choix fonctionnels, en s'appuyant sur une veille technologique et concurrentielle, visant les solutions informatiques existantes et leur fonctionnement, en diversifiant et en triant les sources, en analysant les évolutions technologiques, afin de proposer au client une solution adaptée aux problématiques exprimées, tout en intégrant des éléments d'innovation		Ce1.4.1 La résultat de la veille informatique et concurrentielle contient les informations essentielles pour la formulation de la solution informatique Ce1.4.2 La réponse technique s'appuie sur l'analyse des choix et des ressources matérielles et fonctionnelles Ce1.4.3 La veille informatique et concurrentielle offre des informations actualisées et permet de déceler les éléments d'innovation à apporter au projet informatique
A1.5 Définition du plan de gestion de projet informatique	C1.5 <b>Élaborer un plan de gestion du projet informatique spécifique</b> , sous forme de feuille de route, en définissant les objectifs et la portée, la méthodologie de projet (ex. Agile), les tâches et les étapes (tableaux Kanban), le calendrier et les échéances (diagramme de Gantt), les ressources matérielles, humaines et les budgets afférents, afin d'organiser le projet de manière opérationnelle		Ce1.5.1 La formulation du plan de gestion du projet informatique inclut les éléments nécessaires à sa mise en œuvre opérationnelle Ce1.5.2 Les éléments du plan de gestion du projet informatique sont clairement et spécifiquement définis par rapport à la solution informatique visée et les clients cible Ce1.5.3 Le plan de gestion du projet informatique englobe l'ensemble des éléments attendus (objectifs, portée, méthodologie, actions, étapes, budget, date de début, date de fin, indicateurs de suivi, résultats obtenus) en correspondance avec le logiciel, l'application ou le site web
A1.6 Mise en place du projet informatique	C1.6 <b>Mettre en œuvre le projet informatique par le modèle DevOps</b> , visant l'ensemble de méthodes, de pratiques et d'outils de programmation, destinés à l'automatisation technologique et au suivi de toutes les étapes du cycle de développement logiciel, dans une démarche de création d'avantage durable et de respect de l'environnement, afin d'accroître la fiabilité du processus de développement et d'atteindre les objectifs fixés, de façon optimale		Ce1.6.1 Le plan de gestion du projet informatique est implémenté dans un environnement et dans une culture DevOps Ce1.6.2 Le déploiement du plan de gestion du projet informatique intègre les enjeux du développement durable et le respect de l'environnement Ce1.6.3 Le plan du projet informatique met en œuvre la méthodologie spécifique du cycle de développement logiciel, et respecte les normes associées aux objectifs définis
A1.7 Suivi et évaluation du projet informatique	C1.7 <b>Évaluer le projet informatique</b> , en organisant un processus de conduite du changement, en analysant les modifications liées aux objectifs et à la portée du projet informatique (de création de logiciel, site web, etc.),		Ce1.7.1 L'évaluation du projet informatique est réalisée selon les indicateurs clefs de performance (KPI)

	par le biais d'indicateurs de performance (KPI) et à l'aide d'outils numériques, afin de mesurer la réussite du projet informatique et de déterminer les leviers d'amélioration		Ce1.7.2 Le processus de conduite du changement permet d'analyser les modifications apportées au projet informatique Ce1.7.3 Les conclusions de l'évaluation de la réussite du projet informatique permettent de déterminer des leviers d'amélioration
A1.8 Correction et adaptation du plan du projet informatique	C1.8 <b>Contrôler le projet informatique</b> , en définissant un plan de résolution des problèmes, en veillant à ce que le projet respecte le calendrier et le budget, en corrigeant et en adaptant les objectifs et l'organisation des tâches fixées, afin de mettre à jour le projet informatique, de garantir son bon déroulement et le retour sur investissement attendu		Ce1.8.1 Le plan de résolution de problèmes décrit les axes nécessitant des améliorations et les solutions proposées Ce1.8.2 Les nouveaux objectifs sont formalisés afin de mettre à jour le projet informatique Ce1.8.3 Les actions sont rectifiées afin de correspondre aux nouveaux objectifs
<b>Référentiel d'activités</b>	<b>Référentiel de compétences</b>	<b>Référentiel d'évaluation</b>	
		<b>Modalités d'évaluation</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>Bloc 2. Concevoir et développer des solutions informatiques</b>			
<b>A2. Exécution du projet informatique</b>			
A2.1 Conception du prototype du logiciel, application, site web, etc. Définition de schématisation de l'architecture de la solution informatique	C2.1 <b>Réaliser le prototypage de la solution informatique</b> (logiciel, site web, etc.) et les tests utilisateurs, dans le cadre d'un processus de conception itératif, centré sur l'utilisateur, en définissant la schématisation de l'architecture du produit proposé, les fonctions essentielles et les interfaces, pour une visualisation ergonomique et fonctionnelle du produit, en vue de valider les choix techniques et technologiques retenues	C2.1 à C2.9 – Mise en situation professionnelle réelle, sous forme de projet professionnel, réalisé pendant une durée minimale de six mois, à partir d'un cahier de charges d'un cas réel, portant sur la conception et le développement d'une solution informatique (site web, logiciel, application web / mobile / visant les objets connectés ou basés sur l'intelligence artificielle). L'évaluation inclut : la solution informatique, accompagnée des documents techniques et une	Ce2.1.1 Le prototype réalisé, inclut les scénarios d'utilisation et les éléments ergonomiques, en cohérence avec les besoins des utilisateurs et les contraintes du projet Ce2.1.2 La schématisation de l'architecture, présente les fonctionnalités principales de la solution informatique et les composants de l'interface, de manière fonctionnelle Ce2.1.3 Le prototypage permet l'identification des points forts et des limites de la solution informatique, ainsi que la validation des choix techniques et technologiques
A2.2 Développement de l'application front-end	C2.2 <b>Piloter le développement de l'application front-end</b> , visant l'interface utilisateur responsive (site web, application mobile ou desktop), en respectant la charte graphique, en utilisant des technologies spécifiques (HTML, CSS, JavaScript), des bibliothèques et des frameworks (ReactJS, AngularJS, Bootstrap, etc.), en collaborant avec les différents contributeurs et équipes		Ce2.2.1 L'application front-end est réalisé en collaboration avec les autres équipes projet, assure l'expérience utilisateur définie et les normes de sécurité OWASP <sup>1</sup> et RGPD <sup>2</sup> Ce2.2.2 L'interface utilisateur créée est responsive et respecte les contraintes techniques et graphiques identifiées

<sup>1</sup> Open Web Application Security Project - organisation internationale qui se consacre à la sécurité des applications web

<sup>2</sup> Règlement général sur la protection des données

	(UX/UI designers, le back-office, etc.), afin de créer une expérience utilisateur réussie, y compris pour les personnes présentant un handicap (visuel, auditif, etc.)	présentation orale devant le jury. La documentation technique visant la solution informatique doit inclure : le prototype et la schématisation de l'architecture, l'ensemble des éléments et d'outils nécessaires au pilotage de l'application front-end, back-end et de la gestion des bases de données, la méthodologie CI/CD (intégration, déploiement, tests automatisés), documentation technique. L'évaluation orale consiste en : présentation devant le jury suivie de questions-réponses avec le jury.	Ce2.2.3 L'interface utilisateur respecte les règles d'accessibilité des contenus WCAG <sup>3</sup> pour les personnes en situation de handicap (visuel, auditif, troubles d'apprentissage, limitations motrices, cognitives, de la parole, de la photosensibilité, etc.)
A2.3 Développement de l'application back-end	<b>C2.3 Piloter le développement de l'application back-end</b> , visant l'architecture et le fonctionnement dynamique de l'application – économe en énergie et à faible intensité carbone – en utilisant des langages spécifiques (PHP, Java, Ruby, Python, C++, etc.), en améliorant progressivement le produit à chaque cycle (sprint), en gérant les versions de code, en assurant la sécurisation des bases de données et la performance technique, en collaboration avec les autres équipes (ex. front-office), pour répondre au cahier de charges		Ce2.3.1 L'application back-end est réalisée en collaboration avec les autres équipes projet et respecte l'environnement (ex. économe en énergie) Ce2.3.2 La solution informatique respecte les spécifications fonctionnelles définies, les contraintes techniques, et repose sur des algorithmes complexes et optimisés Ce2.3.3 Le code suit des normes de qualité, en cohérence avec les objectifs du projet, permet la gestion des données et suit les exigences de sécurité
A2.4 Gestion de bases de données Analyse des données massives	<b>C2.4 Organiser le développement des solutions techniques de gestion des données ou de données massives</b> , visant la collecte, le stockage, l'intégration, le traitement et la sécurité des données, dans le respect du RGPD, en utilisant des outils, des systèmes de bases de données (MySQL, Oracle, etc.) et des frameworks spécifiques (Hadoop), afin de valoriser les données pour des cas d'usage spécifiques, d'effectuer des analyses décisionnelles, ou de créer des outils basés sur l'intelligence artificielle et le machine learning	Chaque modalité d'évaluation est organisée en mettant en œuvre un tiers-temps et tous les aménagements nécessaires aux situations spécifiques de handicap déclarées par le candidat.	Ce2.4.1 Les solutions techniques permettent la gestion, le traitement, l'exploitation et la valorisation des bases de données, pour des outils / applications spécifiques Ce2.4.2 Les solutions techniques mobilisent des systèmes de bases de données cohérentes, et respectent les directives inscrites dans le RGPD et la sécurisation des données Ce2.4.3 L'analyse des données massives (big data) permet la réalisation des outils basés sur le machine learning ou l'intelligence artificielle
A2.5 Réalisation de l'intégration continue	<b>C2.5 Développer une méthode d'intégration continue</b> , dans le cadre de l'approche CI/CD <sup>4</sup> (intégration continue / déploiement continu), dans l'environnement DevOps et Agile, permettant d'intégrer les révisions de code quotidiennement, d'automatiser les tests du code source à chaque modification de fonctionnalités (tests unitaires, d'intégration, de sécurité automatique, etc.), en utilisant des outils spécifiques (ex. Jenkins), afin de détecter et résoudre les bogues et les erreurs rapi-		Ce2.5.1 Les parties de code visant plusieurs fonctionnalités – développées en parallèle par plusieurs personnes – sont fusionnées dans le référentiel commun (tronc commun) de l'application, et sont enrichies progressivement Ce2.5.2 Des tests automatisés du code, dans différents environnements (tests unitaires et d'intégration), sont exécutés après chaque intégration Ce2.5.3 Les tests automatisés du code permettent de vérifier que tout fonctionne conformément aux spécifications

<sup>3</sup> Web Content Accessibility Guidelines

<sup>4</sup> Continuous Integration – Continuous Deployment/Delivery

	dement, en continu, de réduire le risque d'erreurs et de garantir un produit de qualité		Ce2.5.4 L'intégration continue permet de détecter les dysfonctionnements ou conflits entre le code existant et le nouveau code au sein de l'application, et de le corriger fréquemment
A2.6 Concevoir des tests automatisés	<b>C2.6 Organiser la conception de tests automatisés</b> , dans le cadre de l'approche CI/CD, – par les testeurs, en collaboration avec les développeurs – en définissant, hiérarchisant les cas de test, dans des environnements de test spécifiques, selon des outils de test appropriés, en les exécutant par étapes, de manière automatisée et en les améliorant en continu, afin de détecter les problèmes le plus tôt possible, de confirmer que le logiciel fonctionne avec des paramètres définis, et d'obtenir un retour rapide des utilisateurs		Ce2.6.1 L'ordre de tests est respectée : les tests unitaires automatisés sont lancés en premier, avant les tests plus complexes et plus longs à exécuter Ce2.6.2 Les tests d'intégration permettent de vérifier que plusieurs parties du logiciel interagissent les unes avec les autres comme prévu Ce2.6.3 Les tests d'intégration étroits (en utilisant un doublon de test) et larges (en utilisant le composant ou le service réel) sont correctement mis en place Ce2.6.4 Les tests de performance – les tests de charge, de stress et d'endurance – permettent de vérifier le fonctionnement du logiciel dans un environnement réel
A2.7 Concevoir des tests exploratoires	<b>C2.7 Organiser l'implémentation des tests exploratoires</b> , en recherchant des problèmes que les tests planifiés et structurés ne permettent pas de découvrir, pour lesquels des cas de test n'ont pas encore été rédigés, afin de concevoir des tests automatisés sur la base des problèmes identifiés, afin de créer une suite de tests efficace et performante		Ce2.7.1 Les tests exploratoires permettent d'identifier des nouveaux problèmes, qui n'ont pas encore été testés Ce2.7.2 Les tests exploratoires permettent d'identifier des parties de code pour lesquels des tests automatisés peuvent être conçues Ce2.7.3 L'analyse des tests permettent de décider si une réorganisation du processus des tests est nécessaire
A2.8 Réalisation du déploiement continu	<b>C2.8 Piloter le déploiement continu de la solution informatique</b> (ex. logiciel), visant l'implémentation automatique de chaque version du code sur l'environnement de production, avec une livraison continue, en mettant en place le contrôle des versions, l'examen du code source actuel, la gestion de la configuration pour tous les environnements de projet, l'automatisation de la publication et la surveillance de l'infrastructure, afin de déterminer l'impact des changements apportés et de prendre en compte les retours des utilisateurs		Ce2.8.1 Le déploiement continu permet l'automatisation du lancement de l'application dans l'environnement de production Ce2.8.2 Le déploiement continu permet de recevoir et d'intégrer en continu les retours des utilisateurs Ce2.8.3 Les cycles itératifs courts permettent de fournir un retour d'information rapide et de publier des mises à jour petites et fréquentes Ce2.8.4 La livraison continue permet de livrer fréquemment des applications / logiciels fonctionnels et améliorés aux utilisateurs
A2.9 Rédaction de la documentation technique	<b>C2.9 Organiser la rédaction de la documentation technique de qualité</b> , tout au long du cycle de vie du projet, en décrivant les étapes clés du processus et le		Ce2.9.1 La documentation technique est précise, claire et complète, visant l'ensemble de changements du code

	fonctionnement du produit (guides d'utilisation, exemples, références, etc.), dans le cadre de l'approche DevOps, en l'intégrant au processus de développement dès le début de chaque itération et en la mettant à jour avec chaque itération, en automatisant certains aspects du processus de documentation, sur des plateformes spécifiques (ex. les wikis), afin de documenter tous les changements du code		Ce2.9.2 La documentation technique est rédigée et améliorée en continu, en collaboration avec les autres équipes (réunions d'équipe régulières, participation à des processus de test) Ce2.9.3 Les outils de documentation sont faciles à créer et à maintenir (ex. wikis) et permettent l'automatisation de l'actualisation du texte
Référentiel d'activités	Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<b>Bloc 3. Piloter l'activité de l'équipe de projet de développement informatique</b>			
<b>A3. Management d'une équipe de projet informatique</b>			
A3.1 Détermination du profil de l'équipe du projet informatique	<b>C3.1 Identifier les besoins en compétences des membres de l'équipe du projet informatique</b> , nécessaires pour atteindre les objectifs fixés dans le plan de gestion du projet informatique, en accord avec le cahier de charges établi et la politique RH de l'entreprise, en tenant compte des besoins spécifiques des personnes présentant un handicap, afin de constituer une équipe projet performante et de proposer une solution informatique (logiciel, site web, etc.) de qualité	C3.1 à C3.7 – Mise en situation professionnelle reconstituée, portant sur le pilotage de l'activité d'une équipe de projet de développement informatique, comportant deux parties : un dossier écrit et une présentation orale devant le jury. À partir d'un cas réel ou fictif visant une solution informatique, le candidat propose une organisation des activités et le management d'une équipe projet, en tant qu'expert en développement et gestion de projets informatiques. Le dossier écrit doit inclure : la composition et le profil des compétences de l'équipe du projet de développement informatique, la gestion et le pilotage des activités spécifiques de l'équipe, l'animation et l'accompagnement de l'équipe projet, le développement des compéten-	Ce3.1.1 Le profil des compétences des membres de l'équipe du projet informatique est correctement identifié par rapport aux missions prévues et aux exigences des postes Ce3.1.2 Le profil des postes des membres de l'équipe du projet informatique est déterminé avec le département RH et permet de repérer facilement les candidats Ce3.1.3 Le profil des postes des membres de l'équipe du projet informatique est conçu pour garantir la bonne intégration des personnes en situation de handicap, dans leur variété, dans l'entreprise et dans le contexte de travail
A3.2 Constitution de l'équipe du projet informatique	<b>C3.2 Déterminer les rôles et les responsabilités de chaque membre de l'équipe du projet informatique</b> , en assignant les tâches prévues dans le cahier des charges, en identifiant les difficultés et les points de blocage à surmonter, ainsi que les modalités de coordination, pour atteindre les objectifs du projet définis auparavant, en assurant les conditions d'intégration et d'accessibilité nécessaires aux personnes en situation de handicap, dans leur variété		Ce3.2.1 Le dispositif d'évaluation mis en œuvre (ex. entretien annuel d'évaluation, questionnaires spécifiques) permet d'identifier de manière pertinente le besoin en compétences des membres de l'équipe du projet informatique Ce3.2.2 Le dispositif d'évaluation permet d'identifier de manière juste les profils qui sont à recruter et les membres de l'équipe qui nécessitent une formation Ce3.2.3 Les besoins spécifiques des membres de l'équipe en situation de handicap sont satisfaits et les conditions d'accessibilité et d'intégration nécessaires sont assurés
A3.3 Gestion des activités de l'équipe du projet informatique	<b>C3.3 Coordonner l'activité de l'équipe du projet informatique</b> , tout au long du cycle de développement informatique, par la mise en place d'outils de gestion des activités, en gérant l'allocation des ressources		Ce3.3.1 L'outil de gestion d'activités utilisé (ex. Jira) permet le pilotage de l'équipe et la collaboration avec d'autres équipes, tout au long du cycle de développement informatique



	matérielles et technologiques par rapport aux budgets alloués, en veillant au respect des normes de qualité, du RGPD, de l'environnement, et en collaborant avec les autres équipes, afin de suivre les missions de l'équipe projet et de garantir son avancement, selon l'organisation mise en place	ces des membres de l'équipe projet, le suivi, l'évaluation et l'amélioration des performances de l'équipe du projet informatique. L'évaluation orale consiste en : présentation devant le jury suivie de questions-réponses avec le jury. Chaque modalité d'évaluation est organisée en mettant en œuvre un tiers-temps et tous les aménagements nécessaires aux situations spécifiques de handicap déclarées par le candidat.	Ce3.3.2 La plateforme collaborative permet l'organisation de l'activité de l'équipe du projet informatique (la productivité de l'équipe, le respect des normes), au bureau et à distance Ce3.3.3 Les outils collaboratifs permettent la gestion des ressources matérielles, technologiques et budgétaires de l'équipe du projet informatique
A3.4 Animation et accompagnement de l'équipe du projet informatique	<b>C3.4 Réaliser l'accompagnement des membres de l'équipe du projet informatique</b> , par le biais de méthodes et d'un plan de communication agile, d'une plateforme collaborative et d'outils appropriés (ex. Slack), accessibles aux personnes en situation de handicap, en organisant des réunions, des débriefings et des entretiens réguliers, en conseillant et guidant les collaborateurs, afin de faciliter l'engagement, la collaboration, la productivité, de développer la cohésion d'équipe et de fluidifier le processus de développement informatique		Ce3.4.1 Le plan de communication agile développé, facilite la stimulation de la productivité et la cohésion d'équipe Ce3.4.2 Les différents types de réunions d'équipe (ex. débriefings) permettent d'identifier les points d'amélioration et les actions d'accompagnement à réaliser Ce3.4.3 Les échanges réguliers et les activités de soutien mises en place, développent l'implication et l'initiative des membres de l'équipe, et génèrent un climat de confiance
A3.5 Développement des compétences des membres de l'équipe du projet informatique	<b>C3.5 Organiser le développement des compétences de l'équipe du projet informatique</b> , par des actions de formation (e-learning, ateliers, etc.) individuelles et collectives, en adaptant les conditions pour les personnes en situation de handicap, en mettant à niveau l'équipe sur les dernières technologies et les nouvelles tendances, afin de disposer d'une équipe compétitive et d'optimiser ses performances		Ce3.5.1 Les actions de formation des membres de l'équipe informatique, inclut de manière adéquate l'ensemble des situations qui nécessitent une mise en situation réelle Ce3.5.2 La formation est structurée autour des modules qui ciblent le besoin d'actualisation ou d'acquisition de compétences spécifiques et identifiées des membres de l'équipe Ce3.5.3 La formation des collaborateurs prend en compte les besoins des personnes présentant un handicap et prévoit l'ensemble des aménagements d'épreuves nécessaires
A3.6 Suivi et évaluation des performances de l'équipe du projet informatique	<b>C3.6 Mettre en œuvre l'évaluation continue des performances de l'équipe du projet informatique</b> , visant l'état d'avancement individuel et collectif, au moyen du reporting, en fonction d'indicateurs de performance quantifiables, afin de vérifier l'atteinte des objectifs du projet, le respect du calendrier et des budgets, ainsi que d'identifier les écarts potentiels et les pistes d'améliorations du projet		Ce3.6.1 L'évaluation mise en place, permet de mesurer les performances de chaque collaborateur selon des indicateurs de performance mesurables, à des moments précis Ce3.6.2 Le reporting permet de suivre l'avancement du projet, l'atteinte des objectifs fixés et d'identifier les écarts Ce3.6.3 Les conclusions du reporting permettent de déterminer l'impact des activités de l'équipe du projet informatique et les pistes d'améliorations du projet
A3.7 Amélioration continue de la performance de l'équipe du projet informatique	<b>C3.7 Contrôler l'activité de l'équipe du projet informatique</b> , en analysant les écarts des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés, en implémentant les actions correctrices nécessaires, visant le recrutement,		Ce3.7.1 L'analyse des évaluations de l'équipe du projet informatique, permet d'identifier les activités qui nécessitent des corrections ou la gestion de conflits

	la redistribution des tâches entre les membres de l'équipe et l'amélioration des processus, en vue d'adapter et d'actualiser les objectifs et l'organisation des tâches fixées, dans le cadre du plan de gestion du projet informatique et du cahier des charges, en vue de garantir la satisfaction du client		Ce3.7.2 Les axes d'amélioration, visant le recrutement de collaborateurs et la redistribution de tâches, sont clairement identifiées Ce3.7.3 Les nouveaux objectifs de l'équipe du projet informatique sont fixés, afin d'améliorer le processus de développement informatique et satisfaire le client
--	--	--	---